

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	25	28
Date de la convocation : 10/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
28	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, DUGEAY Pascal, GERBAUD Alain, COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric (arrivé à 19h06), ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure, NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BOUTHINAUD Chantal, BUSSIÈRE Pascal, MORIN Julien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, NICOT Damien

Représentés : CHASSAIN Gaston représenté par LAFAYE Laurent, GOUDOUD Catherine représentée par BARRIERE Danielle, LEPETIT Martine représentée par ROUSSEAU Gilbert

Absents et Excusés : GABOUTY Delphine

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, GERBAUD Alain est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2025_D_074

Objet : Don AFM-Téléthon 2025

L'Association Française pour la Myopathie (AFM) - Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes ;

Les actions de l'association visent à améliorer la vie des malades en attente de guérison ;

L'association mobilise 5 millions de Français à travers le Téléthon, cette manifestation donne à l'association AFM - Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie ;

Depuis plusieurs années, notre collectivité participe à cet événement et souhaite soutenir cette cause de santé publique en faveur des personnes malades et de leurs familles en faisant un don de 500 € à L'Association Française pour la Myopathie (AFM)-Téléthon.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de valider le don de 500 € à l'Association Française pour la Myopathie (AFM) - Téléthon
 Service comptabilité 1 rue de l'Internationale 91000 Evry (FR75 2004 1000 0100 0363 5G02 077 PSSTFRPPPAR),

- de valider la dépense sur le budget 2025.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le mardi 16 décembre 2025

Le maire,



Laurent LAFAYE.